Syndicat mixte du SCoTAM

Nombre de délégués en exercice au Comité syndical : 60
Délégués présents : 31
Absents : 29

Vote(s) pour : 32
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0
Pouvoir(s) : 1

Date de convocation : 07 mai 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Séance du 22 mai 2025

⁂ ⁂ ⁂

Sous la présidence de Monsieur Henri HASSER, Président du Syndicat mixte
Secrétaire de séance : Monsieur Julien FREYBURGER, Délégué Titulaire du Syndicat mixte

Délibération n°2025-09-2205 : Communication des décisions prises par le Président

Exposé des motifs

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité syndical du 13 décembre 2024 donnant délégation à Monsieur Henri HASSER, Président du Syndicat mixte du SCoTAM, pour certains domaines de sa compétence,

CONSIDERANT que ces décisions doivent faire l'objet d'une communication au Comité syndical,

Délibération

Le Bureau consulté,
Le Président entendu,
Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Signature d'une décision confiant mandat spécial :

- A Monsieur Henri HASSER, Président du Syndicat mixte du SCoTAM, pour participer aux Rencontres Nationales des SCoT organisées du 18 au 20 juin 2025 à 33120 ARCACHON (**Décision n°1/2025),**
- A Monsieur Henri HASSER, Président du Syndicat mixte du SCoTAM, pour participer au Conseil d'Administration n°2 de la Fédération Nationale des SCoT organisé le 27 mai 2025 à 75000 PARIS (**Décision n°2/2025).**

Signature d'un avenant avec la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :

- Cet avenant n°1 à la convention de partenariat - programme d'animation « plantons des haies dans le cadre du plan de relance » augmente le montant des dépenses éligibles.

Signature d'un avenant avec OMNIBUS :

- Cet avenant n°1 au marché de mise en œuvre du Plan Paysages convertit les missions et montants restant en journées d'intervention et prolonge de 12 mois la durée du marché à compter du 23 mai 2025, sans modification du montant total du marché.

Pour extrait conforme
Metz, le 22 mai 2025

Le Président
Monsieur Henri HASSER

Le secrétaire de séance
Monsieur Julien FREYBURGER